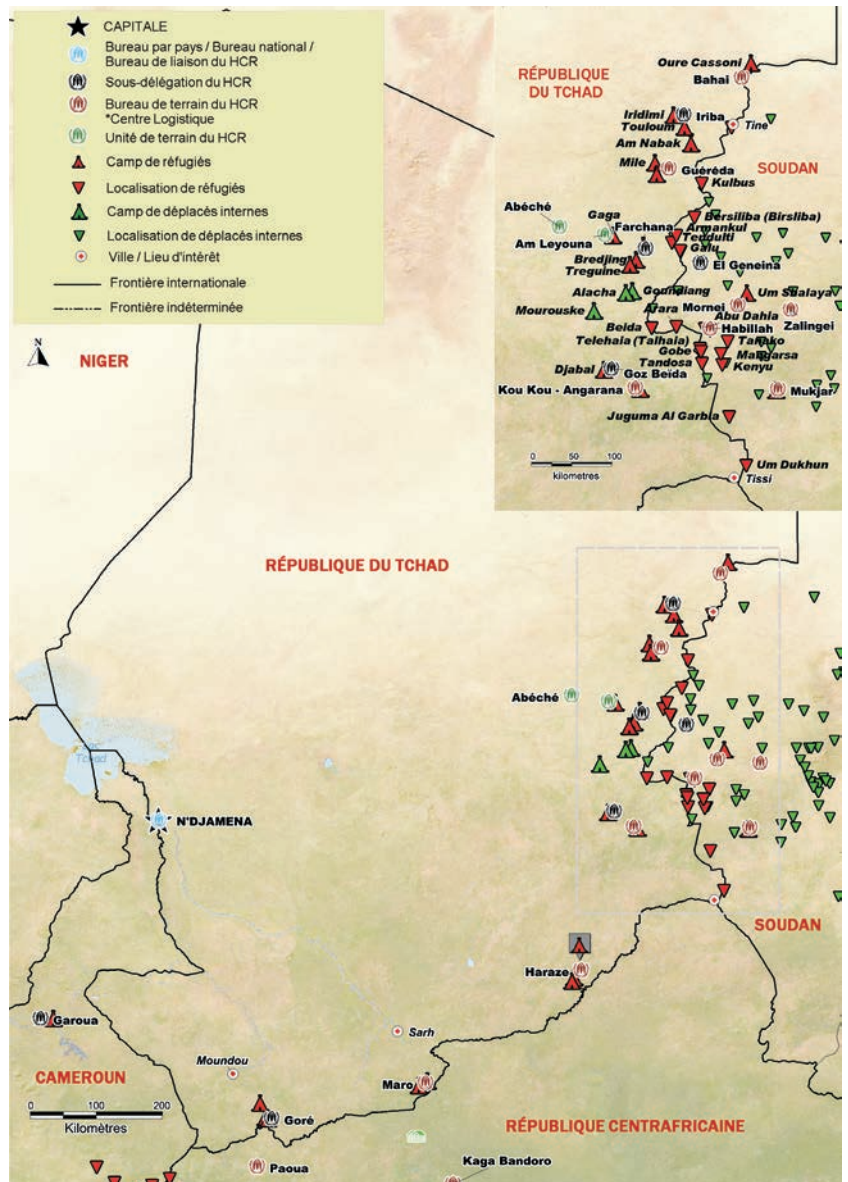


# TCHAD

## Faits marquants

- En 2011, l'opération du HCR au Tchad a protégé et aidé 281 000 réfugiés soudanais, 54 500 réfugiés centrafricains et 500 réfugiés libyens, ainsi que 131 000 déplacés internes.
- L'insécurité qui régnait en République centrafricaine (RCA) a contraint le HCR à éloigner 4 500 réfugiés, accueillis à Doha, de la frontière pour assurer leur sécurité.
- Après y avoir été encouragé pendant plusieurs années par le HCR, le Tchad a ratifié la Convention sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique, adoptée par l'Union africaine en 2009 (Convention de Kampala) - un événement déterminant pour la protection des droits des déplacés internes. Le Haut Commissariat a également plaidé pour que les dispositions de la Convention soient transposées dans la législation nationale.
- Le HCR a aidé plus de 6 600 déplacés internes à rentrer dans leurs villages d'origine, en assurant des services de transport, en fournissant des articles non alimentaires, en allouant des terres et en garantissant la protection.
- La présence du Détachement intégré de sécurité (DIS), force tchadienne soutenue par l'ONU, a eu un effet dissuasif crucial sur le banditisme dans l'est et dans le sud du pays. La force de sécurité a garanti le caractère humanitaire et civil des camps, est intervenu en cas de crimes ou de violences sexuelles et sexistes et a fourni des escortes aux travailleurs humanitaires.
- L'accès des réfugiés soudanais touchés par le VIH et le sida aux antirétroviraux s'est amélioré, passant de 60 pour cent en 2010 à 80 pour cent en 2011, grâce au renforcement de la coopération du HCR avec le ministère de la Santé et d'autres partenaires.
- Quelque 18 800 réfugiés soudanais ont bénéficié de l'assistance du HCR pour entreprendre des activités agricoles en 2011. Les réfugiés ont eu accès à des terres (17 300 hectares



ont été achetés en 2011) et ont reçu des semences, ainsi que des outils. Des cliniques vétérinaires ont maintenu 78 000 animaux d'élevage en bonne santé.

## Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Soudan	298 300	281 300	56	61
	Rép. centrafricaine	67 400	54 600	54	61
	Libye	500	-	-	-
	Pays divers	270	270	36	33
Demandeurs d'asile	Pays divers	170	170	25	18
Déplacés internes	Tchad	124 000	124 000	-	-
Déplacés de retour	Tchad	7 000	6 600	-	-
Réfugiés rapatriés	Pays divers	80	80	-	-
<b>Total</b>		<b>497 720</b>	<b>467 020</b>		

## Environnement opérationnel

La situation au Tchad est restée calme en 2011, les élections présidentielles et municipales se déroulant sans incidents. La présence de la force militaire mixte soudano-tchadienne et du DIS a contribué à une réduction de l'insécurité dans l'Est. Néanmoins, les possibilités de rapatriement des réfugiés soudanais sont restées limitées en raison de la violence qui sévissait au Darfour. L'amélioration de la sécurité a permis à 7 400 déplacés internes de regagner leurs villages d'origine. Parmi les déplacés de retour, 6 600 ont reçu l'assistance du HCR. Cependant, bon nombre de déplacés ont préféré ne pas rentrer, du fait de la situation socio-économique difficile qui régnait dans leurs régions d'origine et de l'absence de services essentiels.

Le nord de la RCA a été le théâtre de violents affrontements entre des groupes armés centrafricains et tchadiens, qui ont provoqué l'afflux d'un millier de personnes au Tchad. En outre, plus de 500 réfugiés et de 85 000 migrants tchadiens sont arrivés au nord du Tchad, pendant que la Libye était en proie à la violence. Les coûts d'exécution du programme d'assistance aux réfugiés libyens et aux migrants tchadiens de retour, mis en œuvre dans le nord du Tchad, ont été particulièrement élevés en raison de l'éloignement de cette région.

## Réalisations et impact

### Objectifs et cibles prioritaires

L'objectif principal du HCR au Tchad était d'offrir une assistance nécessaire à la survie des réfugiés, accompagnée de programmes dans les secteurs de l'eau, des abris, de la santé et de l'éducation. L'Organisation entendait également renforcer l'autosuffisance des réfugiés centrafricains et faciliter le retour volontaire des déplacés internes. Le but était d'atténuer la ponction croissante exercée sur les ressources naturelles et d'assurer la sécurité, ainsi que la protection, de toutes les personnes relevant de la compétence du HCR.

## Environnement de protection favorable

- Grâce à l'action de sensibilisation du HCR, le Tchad s'est engagé à adopter le projet de loi nationale sur l'asile en 2012 et le Gouvernement a publié un décret sur les attributions de la Commission nationale d'accueil et de réinsertion des réfugiés et des rapatriés (CNARR), créant ainsi officiellement un organisme administratif chargé de gérer les requêtes des demandeurs d'asile, des réfugiés et des rapatriés. Dans le sud du Tchad, on a observé une amélioration des relations entre la communauté réfugiée et la communauté d'accueil, grâce aux campagnes entreprises pour promouvoir la coexistence pacifique et au renforcement des comités mixtes. Aucun cas de refoulement n'a été signalé en 2011.

## Procédures de protection équitables

- Le HCR est parvenu à impliquer les autorités, précédemment très réticentes, dans la délivrance de certificats de naissance aux enfants réfugiés nés dans le sud du pays. Grâce aux campagnes de sensibilisation menées par l'Organisation, les réfugiés entreprennent à présent des démarches auprès des autorités pour obtenir des certificats de naissance.

## Protection contre la violence et l'exploitation

- En 2011, le HCR a atteint son objectif, qui était d'offrir un soutien à tous les enfants réfugiés et déplacés dans l'est du pays pour leur permettre de répondre à leurs besoins particuliers ; cette aide s'adressait notamment, pour la première fois, aux victimes de violences sexuelles et sexistes dans les zones de retour des déplacés internes. L'Organisation a veillé à ce que toutes les victimes bénéficient d'une assistance médicale et psychosociale et a organisé des campagnes de sensibilisation pour réduire l'incidence de la violence sexuelle et sexiste.
- Le HCR a mis sur pied des comités composés d'hommes et de femmes issus de la population précédemment déplacée et de la collectivité locale et leur a dispensé une formation, en vue



Dans le camp d'Oure Cassoni, une réfugiée soudanaise élève un mur afin d'agrandir sa maison.

de réduire le nombre d'agressions et d'arrestations arbitraires dont les déplacés internes étaient victimes dans l'est du pays. Quelque 250 interventions de sécurité ont été menées avec le concours de la CNARR.

## Besoins et services essentiels

- Pour améliorer l'accès des réfugiés soudanais à l'enseignement, le HCR a construit et remis en état des salles de classe et distribué des fournitures scolaires aux enfants. Le taux de scolarisation dans le primaire a augmenté de 23 pour cent entre 2010 et 2011 dans certains camps et 75 pour cent des enseignants ont reçu une formation au cours de l'année. Plus de 6 700 personnes ont bénéficié de cours d'alphabétisation et 2 900 enfants - soit six fois plus qu'en 2010 - ont suivi des cours d'anglais.
- Le HCR a facilité le retour des déplacés internes en assurant des services de transport et en distribuant des articles non alimentaires, ainsi que des kits de construction pour abris. L'Organisation a également foré des puits et construit des écoles, ainsi que des abris, pour les personnes qui avaient des besoins particuliers. Tous les déplacés internes ayant des vulnérabilités spécifiques bénéficiaient d'une assistance à la fin de l'année. Ceci représentait une amélioration très nette par rapport à l'année 2010, durant laquelle seulement 27 pour cent des personnes handicapées, 60 pour cent des personnes ayant des besoins psychosociaux et 66 pour cent des personnes âgées avaient reçu une aide.
- Dans le sud du pays, le HCR a organisé des campagnes d'information sur le VIH qui ont touché plus de 23 000 réfugiés et permis de réduire la stigmatisation et d'encourager le dépistage. Le Haut Commissariat a offert une aide à tous les individus séropositifs et mis en œuvre des programmes de prévention de la transmission mère-enfant dans tous les camps. La construction de salles d'opération a permis des interventions chirurgicales dans les camps d'Haro et de Maraze alors qu'il fallait précédemment transférer les réfugiés dans des hôpitaux situés à 50, voire 100 km de distance. Dans l'Est, le taux de mortalité brut et le taux de mortalité des moins de cinq ans ont été réduits, grâce à des améliorations dans la disponibilité des médicaments, à une plus grande couverture vaccinale et à la formation d'un personnel médical.
- Le volume moyen d'eau potable fourni aux réfugiés soudanais est passé de 12 litres par personne et par jour en 2010 à 13 litres en 2011 suite à l'amélioration du réseau de distribution et à la construction de puits artésiens, de petits barrages et de réservoirs d'eau.

## Autogestion et participation communautaires

- Dans le sud du pays, le HCR s'est attaché à renforcer l'autosuffisance des réfugiés centrafricains, en particulier en facilitant l'accès à des terres ; à cet effet, 6 800 hectares de terrain supplémentaires ont été achetés en 2011. Ceci a permis aux réfugiés de subvenir à 57 pour cent de leurs besoins alimentaires. L'Organisation a également appuyé des projets de microfinance et des formations pour faciliter les activités génératrices de revenus.
- Des campagnes de sensibilisation ont accru la participation des femmes dans les structures communautaires, aussi bien dans l'est que dans le sud du pays. Dans l'Est, ces structures sont aujourd'hui composées à part égale de femmes et d'hommes.

- Pour réduire la dégradation de l'environnement, le HCR a distribué plus de 15 000 fourneaux solaires, 9 000 tonnes de bois de chauffe et 170 000 litres de kérosène aux réfugiés accueillis dans l'est du Tchad. Ceci a également permis de réduire les risques encourus par les femmes et les jeunes filles, qui se chargent d'aller chercher du bois de chauffe. Le Haut Commissariat a entrepris des campagnes de sensibilisation destinées à plus de 82 000 réfugiés et qui ont eu pour effet de favoriser une utilisation plus rationnelle des ressources.

## Solutions durables

- L'Organisation a aidé 6 600 déplacés internes à rentrer de leur plein gré dans leurs villages d'origine en 2011 et appuyé ceux qui choisissaient de s'intégrer sur place. Elle a alloué des parcelles de terrain aux déplacés de retour à Assoungha et à Koukou, et à ceux ayant opté pour l'intégration sur place à Aradid.
- Les espoirs de rapatriement librement consenti des réfugiés centrafricains demeurant bien tenus, le HCR s'est employé à promouvoir leur autosuffisance et si possible leur réinstallation. Sur les 258 individus ayant fait l'objet d'une demande de réinstallation, 141 sont partis s'établir dans un pays tiers en 2011. En milieu urbain, le Haut Commissariat a communiqué des informations sur leur pays d'origine aux réfugiés, afin de leur permettre de prendre une décision en connaissance de cause sur leur éventuel rapatriement librement consenti. Dix réfugiés congolais ont opté pour cette solution en 2011.

## Relations extérieures

- En 2011, le HCR s'est efforcé d'accroître la visibilité de l'opération au Tchad, lançant une page sur Facebook et organisant des missions sur le terrain pour des donateurs. Des ateliers de journalisme ont été organisés pour les réfugiés et un projet de photo et de court métrage financé par un donateur a été monté afin d'attirer l'attention sur l'opération.

## Logistique et appui opérationnel

- Le HCR a fourni 37 000 tonnes d'articles alimentaires et non alimentaires, ainsi que 14 000 litres d'eau aux personnes relevant de sa compétence en 2011. Le Haut Commissariat a installé neuf citernes supplémentaires de carburant, qui ont permis de poursuivre sans difficulté les opérations pendant la saison des pluies. Grâce aux services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies, le personnel du HCR a pu se rendre dans des camps de réfugiés éloignés.

## Contraintes

Le Tchad est l'un des pays les plus pauvres du monde, où le manque d'infrastructures entrave sérieusement les efforts déployés par le HCR pour aider et protéger les populations qui relèvent de sa compétence. Les coûts logistiques de l'opération sont demeurés très élevés, en raison de l'absence de réseaux routiers ou de moyens de transport. Dans l'est du pays, où le climat est particulièrement aride et le bois de chauffe rare, l'approvisionnement des réfugiés en eau potable et en combustible a posé des problèmes considérables. Dans le sud, l'accès aux camps de réfugiés est limité six mois par an, pendant la saison des pluies. Le laxisme des forces de l'ordre et l'insuffisance des moyens de la justice ont également contrarié l'action visant à réduire la violence sexuelle et sexiste, ainsi que la violence à l'égard des enfants. Certaines pratiques culturelles,

notamment le mariage forcé et le travail des enfants, ont entravé les efforts déployés pour accroître le taux de scolarisation, en particulier dans le cycle secondaire. Les autorités tchadiennes ont suspendu le programme de réinstallation collective destiné aux réfugiés soudanais en 2011.

## Informations financières

En 2011, les besoins ont progressé du fait de l'arrivée de réfugiés centrafricains au Tchad et de l'augmentation naturelle de la population réfugiée dans l'est et le sud du pays. Alors que le budget total avait été fixé à 207,2 millions de dollars E.-U. pour l'année 2011, l'opération n'a reçu que 52 pour cent des fonds requis. Le manque de fonds a eu des répercussions particulièrement graves dans le secteur de l'éducation secondaire, où le taux de scolarisation des enfants en âge d'aller au lycée n'a pas dépassé 3 pour cent. L'infrastructure de certains centres de santé, où des bâches en plastique font parfois office de toit et de parois depuis plus de dix ans, n'a pu être améliorée et bon nombre des centres sont toujours privés des équipements et des fournitures les plus indispensables.

## Organisation et mise en œuvre

### Présence du HCR en 2011

□ Nombre de bureaux	<b>13</b>
□ Effectifs totaux	<b>423</b>
Internationaux	71
Nationaux	316
JEA	2
VNU	34

La structure opérationnelle du HCR au Tchad est composée d'une délégation à N'Djamena, de quatre sous-délégations à Iriba, Farchana, Goz Beïda et Goré, de cinq bureaux de terrain situés à Guéréda, Bahai, Koukou, Haraze et Maro, de deux unités de terrain opérant à Amleyouna et à Hadjer Hadid, ainsi que d'une plate-forme logistique implantée à Abéché.

## Collaboration avec les partenaires

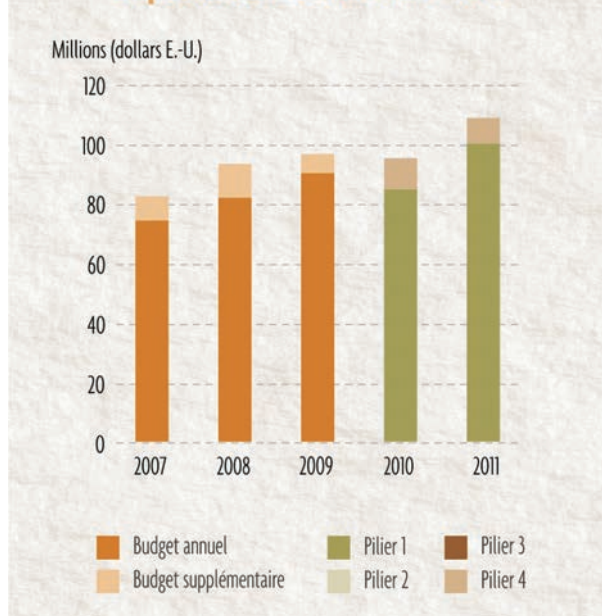
Le HCR a réduit le nombre de ses partenaires d'exécution de 37 en 2010 à 29 en 2011, pour plus d'efficacité. Il a alloué des ressources au renforcement des capacités de ses partenaires, en particulier des ONG nationales, afin de pérenniser la stratégie d'assistance aux personnes relevant de sa compétence au Tchad. Le Haut Commissariat a renforcé ses partenariats avec les ministères compétents (en particulier pour les questions liées à l'eau, à l'environnement et à la santé) et travaillé en étroite collaboration avec la CNARR, le FNUAP, l'OMS, le PAM, l'UNICEF et des acteurs du développement.

## Évaluation générale

Le Détachement intégré de sécurité, soutenu par un programme conjoint du HCR, du PNUD et du Gouvernement tchadien, a joué un rôle important dans le maintien du caractère civil et humanitaire des camps de réfugiés, ainsi que dans la protection des agents humanitaires.

Dans le sud du pays, le HCR est parvenu à améliorer l'accès des réfugiés centrafricains à des terres, afin de renforcer leur autosuffisance alimentaire. Le Haut Commissariat a également pris des dispositions pour accroître, en 2012, l'aide prodiguée aux réfugiés centrafricains accueillis à Yaroungou, où les indicateurs de santé se sont dégradés.

## Dépenses au Tchad 2007 - 2011



## Partenaires

### Partenaires d'exécution

**Organismes gouvernementaux :** Commission nationale d'accueil et de réinsertion des réfugiés et des rapatriés (CNARR)

**ONG :** *African Initiative for Relief and Development*, *Africare* - E.-U., Agence d'aide à la coopération technique et au développement, Association pour la promotion des libertés fondamentales au Tchad, Association pour le développement économique et social du département de Koba, Association tchadienne pour le développement (CHORA), *Associazione di Cooperazione Rurale in Africa e America Latina*, Bureau d'Appui Santé et Environnement, CARE Canada, Centre de Support en Santé Internationale au Tchad, *Christian Outreach Relief and Development* - R.-U., Comité d'aide médicale, Comité international de secours, *Cooperazione Internazionale* - Italie, Croix-Rouge tchadienne, *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit* (GIZ), *Eirene International*, Fédération luthérienne mondiale - Suisse, *Hebrew Immigrant Aid Society* - E.-U., Intermon-OXFAM, *International Medical Corps* - R.-U., *Internews*, INTERSOS, Première Urgence, Secours catholique pour le développement - Tchad, Service jésuite des réfugiés, Solidarités International, Tchad Solaire

**Autres :** VNU

### Partenaires opérationnels

**Organismes gouvernementaux :** Ministères de l'Intérieur, de la Sécurité publique, de l'Environnement, de la Santé, de l'Eau, des Affaires étrangères, de l'Immigration et de la Justice, Coordination Nationale d'Appui à la Force Internationale

**ONG :** Action contre la Faim, Agence française de développement, Fonds chrétien pour l'enfance, Fonds fiduciaire pour l'éducation des réfugiés, Entente des Églises et Missions Évangéliques du Tchad, *Feed the Children*, *International Relief and Development*, Médecins Sans Frontières (France, Espagne, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse), *Oxfam* - R.-U., *Save the Children* R.-U., Secours islamique, *SOS Kinderdorf*, *World Concern*

**Autres :** CICR, FICR, FNUAP, PAM, UNICEF

## Besoins non satisfaits

- Les centres de santé de certains camps de réfugiés de l'est et du sud du pays étaient toujours constitués de bâches en plastique, au terme de dix années d'existence. Du fait de la force des vents, il faut sans cesse reconstruire les structures temporaires, ce qui s'avère à long terme plus coûteux que de construire des structures permanentes.
- Le programme destiné à lutter contre l'anémie au sein de la population réfugiée centrafricaine n'a pu être mis en œuvre. Les taux d'anémie sont donc restés inadmissibles dans tous

les camps du sud du Tchad (65 pour cent chez les moins de cinq ans et 37 pour cent chez les femmes en âge de procréer).

- Le HCR n'a pas été en mesure de construire ou de fournir 25 puits artésiens, 20 pompes manuelles, 15 lots de pièces de rechange et 5 groupes électrogènes de secours au Tchad oriental. De ce fait, la cible consistant à fournir 15 litres d'eau par personne et par jour en 2011 n'a pu être atteinte. Les projets prévoyant la construction de 10 puits pour la collectivité locale n'ont pas pu être exécutés non plus, ce qui a entravé les efforts destinés à promouvoir la coexistence pacifique.
- Malgré quelques améliorations en 2011, les écoles pour réfugiés de l'est et du sud du pays manquaient toujours d'infrastructures, de bureaux et de chaises, de livres et de supports pédagogiques. Les enfants ont continué à s'asseoir sur des tapis élimés ou sur un sol dur et sablonneux, dans des salles bondées.
- Le HCR n'a pas pu construire d'abris pour 50 pour cent des déplacés internes vivant au Tchad oriental.
- L'assistance apportée aux réfugiés et demandeurs d'asile handicapés est demeurée très limitée en milieu urbain.

## Budget, revenus et dépenses au Tchad | dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>BUDGET FINAL</b>	<b>182 346 557</b>	<b>24 806 769</b>	<b>207 153 326</b>
Revenus issus des contributions	73 050 356	2 652 998	75 703 354
Autres fonds disponibles	27 089 944	5 887 340	32 977 284
<b>TOTAL DES FONDS DISPONIBLES</b>	<b>100 140 300</b>	<b>8 540 338</b>	<b>108 680 638</b>

### VENTILATION DES DÉPENSES

#### *Environnement de protection favorable*

Instruments régionaux et internationaux	305 719	34 218	339 937
Cadre juridique national	602 271	36 113	638 384
Cadre administratif national	174 164	0	174 164
Prévention du déplacement	174 164	34 218	208 382
Coopération avec les partenaires	97 536	0	97 536
Politiques de développement national	97 536	34 218	131 754
Attitudes du public à l'égard des personnes prises en charge	99 867	0	99 867
Non-refoulement	174 164	0	174 164
Protection de l'environnement	2 816 098	34 218	2 850 316
<b>Sous-total</b>	<b>4 541 519</b>	<b>172 985</b>	<b>4 714 504</b>

#### *Procédures de protection équitables*

Conditions d'accueil	463 326	0	463 326
Enregistrement et établissement de profils	812 986	0	812 986
Détermination de statut juste et efficace	33 655	0	33 655
Regroupement familial	463 326	0	463 326
Documents individuels	964 102	297 672	1 261 774
Documents d'état civil	680 038	281 351	961 389
<b>Sous-total</b>	<b>3 417 433</b>	<b>579 023</b>	<b>3 996 456</b>

#### *Protection contre la violence et l'exploitation*

Impact sur les communautés hôtes	1 984 136	191 790	2 175 926
Effets du conflit armé	193 439	0	193 439
Application de la loi	328 579	46 055	374 634
Gestion de la sécurité communautaire	306 764	0	306 764
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	851 237	80 530	931 767
Protection des enfants	476 919	64 658	541 577
Liberté de mouvement	350 925	46 188	397 113
Détention non arbitraire	375 411	83 025	458 436
Accès aux solutions juridiques	513 276	194 450	707 726
<b>Sous-total</b>	<b>5 380 686</b>	<b>706 696</b>	<b>6 087 382</b>

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<i>Besoins élémentaires et services essentiels</i>			
Sécurité alimentaire	233 263	0	233 263
Nutrition	2 192 332	0	2 192 332
Eau	4 312 184	0	4 312 184
Abris et autres infrastructures	2 238 600	657 169	2 895 769
Articles ménagers et hygiène de base	2 266 582	133 099	2 399 681
Soins de santé primaire	7 729 886	0	7 729 886
VIH et sida	609 967	0	609 967
Éducation	5 196 416	0	5 196 416
Services d'assainissement	1 859 754	0	1 859 754
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	2 178 526	140 054	2 318 580
<b>Sous-total</b>	<b>28 817 510</b>	<b>930 322</b>	<b>29 747 832</b>
<i>Autogestion et participation communautaires</i>			
Évaluation participative	617 739	0	617 739
Autogestion communautaire	810 252	117 655	927 907
Gestion et coordination des camps	1 001 546	133 670	1 135 216
Autosuffisance et moyens d'existence	3 029 718	104 491	3 134 209
<b>Sous-total</b>	<b>5 459 255</b>	<b>355 816</b>	<b>5 815 071</b>
<i>Solutions durables</i>			
Stratégie de solutions durables	389 045	65 749	454 794
Retour volontaire	877 710	62 790	940 500
Réhabilitation et réintégration	0	92 490	92 490
Réinstallation	1 242 512	0	1 242 512
Intégration locale	307 824	62 790	370 614
Réinstallation des déplacés internes ailleurs dans le pays	0	62 790	62 790
<b>Sous-total</b>	<b>2 817 091</b>	<b>346 609</b>	<b>3 163 700</b>
<i>Relations extérieures</i>			
Relations avec les donateurs	389 062	0	389 062
Mobilisation des ressources	942 428	184 042	1 126 470
Partenariat	389 062	0	389 062
Information	78 962	0	78 962
<b>Sous-total</b>	<b>1 799 514</b>	<b>184 042</b>	<b>1 983 556</b>
<i>Logistique et appui aux opérations</i>			
Chaîne d'approvisionnement et logistique	25 013 277	3 472 438	28 485 715
Gestion et coordination des programmes	6 875 004	978 937	7 853 941
<b>Sous-total</b>	<b>31 888 281</b>	<b>4 451 375</b>	<b>36 339 656</b>
Solde des versements aux partenaires d'exécution	16 019 011	813 471	16 832 482
<b>Total</b>	<b>100 140 300</b>	<b>8 540 339</b>	<b>108 680 639</b>